





# CADRE JURIDIQUE

Le bilan social est un document que les entreprises de plus de 300 salariés doivent publier chaque année depuis la loi 77-769 du 12 juillet 1977. Son élaboration n'a été rendue obligatoire que progressivement pour le secteur public : en 1988 pour les établissements publics hospitaliers et en 1994 pour les collectivités territoriales.

Pour les universités, la loi LRU (Loi n°2077-1199 du 10 août 2007 relative aux Libertés et Responsabilités des Universités) a prévu la création d'un Comité Technique de Proximité auquel doit être présenté chaque année un «bilan de la politique sociale de l'établissement» (art. L. 951-1-1 du Code de l'Éducation).

L'article L.712-9 du Code de l'éducation modifié par l'article 47 de la loi de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 juillet 2013 prévoit l'approbation du bilan social par le conseil d'administration, après avis du Comité technique de l'établissement.

En outre, le décret n° 2014-321 du 10 mars 2014 relatif à la publication par voie électronique des bilans sociaux des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel impose aux établissements une publication du bilan social sur le site Web de l'établissement, trois mois au plus tard après sa présentation au comité technique.

Le document devra figurer sur le site internet de l'université pendant une période de cinq ans. Enfin, la note de service DGRH A1-1 n°0041 du 13/10/2016 présente, pour chaque grande thématique des bilans sociaux des établissements d'enseignement supérieur, une liste d'indicateurs à retenir.



# CADRE MÉTHODOLOGIQUE DU BILAN SOCIAL

Le bilan social s'appuie sur les éléments de pilotage du service des ressources humaines tels que les tableaux de bord de suivi tenus par les agents du service sous Excel ou les requêtes réalisées avec le logiciel de paye (Winpaie).

Les données relatives à la masse salariale ont été extraites du logiciel financier (Sifac).

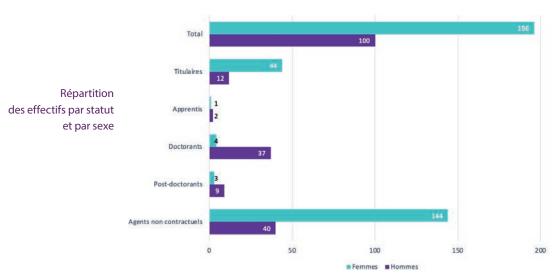
# TABLE DES MATIÈRES

1. EFFECTIF AFFECTÉ À L'UNIVERSITÉ FÉDÉRALE TOULOUSE MIDI-PYRÉNÉES AU 31/12/2021	5
1.1 Effectifs par statut et par sexe	5
1.2 Effectifs par site	6
1.3 Effectifs par département et service	
1.4 Autres types d'effectifs	8
2. EFFECTIF DES PERSONNELS PAR TRANCHE D'ÂGE ET PAR SEXE	10
2.1 Agents non titulaires	10
2.2 Agents titulaires	10
2.3 Apprentis	
2.4 Post-doctorants et doctorants	10
3. PYRAMIDE DES ÂGES	11
4. EFFECTIF DES PERSONNELS PAR CATÉGORIE DE LA FONCTION PUBLIQUE	12
4.1 Agents non titulaires par catégorie et par sexe4.2 Agents titulaires par corps et par sexe	
5. MOUVEMENTS DE PERSONNELS	13
5.1 Arrivées	13
5.2 Départs	14
6. MASSE SALARIALE 2021	15
7. ABSENCES	17
7.1 Congés pour maladies ordinaires des agents titulaires et non titulaires	17
7.2 Autres types d'absence	17
7.3 Accidents de travail	17
8. PERSONNELS EN SITUATION DE HANDICAP	18
9. FORMATION DES PERSONNELS	19
9.1 Entretiens professionnels	
9.2 Budget formation	
9.3 Nombre d'agents formés par thème	
9.4 Autres formations	
9.5 Congés de formation, CPF, bilans de compétences	
10. AVANCEMENT DES AGENTS FONCTIONNAIRES	21
11. CONCOURS 2021	21
12. ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL	22
12.1 Aménagement du temps de travail	
12.2 Télétravail	22
13. COMPTE ÉPARGNE TEMPS (CET)	23
14. DIALOGUE SOCIAL	24
14.1 Comité technique d'établissement (CT)	24
14.2 Commission consultative paritaire des agents non titulaires (CCPANT)	25
14.3 Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)	
14.4 Commission paritaire d'établissement (CPE)	
15. ACTION SOCIALE	
15.1 Prise en charge partielle des frais de transport	
15.2 Participation aux frais de restauration	
15.3 Événements conviviaux	27

## 1. EFFECTIF AFFECTÉ À L'UNIVERSITÉ FÉDÉRALE TOULOUSE MIDI-PYRÉNÉES AU 31 DÉCEMBRE 2021

Le plafond d'emploi en 2021 est de 88.

#### 1.1 Effectifs par statut et par sexe

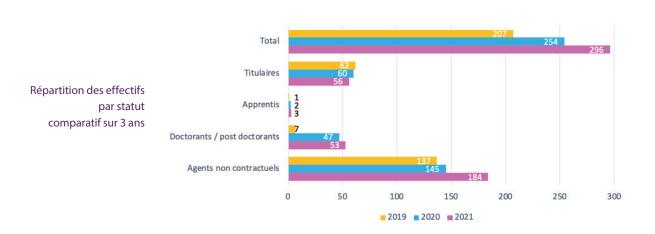


L'effectif est de 296.

Précision: au 31 décembre 2021, l'établissement compte 23 agents en CDI (22 agents en 2020 / 13 agents en 2019).

À ces effectifs, s'ajoutent 191 agents répartis de la façon suivante :

- 21 agents mis à disposition contre remboursement, à hauteur de quotités qui varient entre 20% et 100%
- Les personnels du SICD mis à disposition : 27 agents d'UT1 UT2 INSA.
- Chargés d'enseignements : 127 (74 femmes, 53 hommes)
- Vacataires: 16 (13 femmes et 3 hommes)



# 1.2 Effectifs par site

Année 2021	Fen	nmes	Hommes		
Affice 2021	titulaires	non titulaires	titulaires	non titulaires	
Allées Jules Guesde	26	56	2	10	
Espace Clément Ader	-	-	1	2	
Maison de la recherche et de la valorisaton	5	37	6	22	
Rue des Lois	-	2	1	-	
SIMPPS (campus UT1/UT2/UT3/ Albi/Castres/Rodez/Tarbes/Foix)	14	40	1	2	
B612 ANITI	-	11	-	50	
Locaux extérieurs (Hybridation, Universeh, Ingé+, Labex)	-	3	-	5	
TOTAL	45	149	11	91	

Année 2020	Fei	nmes	Но	mmes
Allilee 2020	titulaires	non titulaires	titulaires	non titulaires
Allées Jules Guesde	32	46	1	9
Espace Clément Ader	-	-	1	2
Maison de la recherche et de la valorisaton	5	33	7	13
Rue des Lois	1	1	1	-
Autres sites: UT1/UT2J/UT3/ Albi/Castres/Rodez/Tarbes/ Foix/B612	12	39	1	51
TOTAL	49	119	11	75

# 1.3 Effectifs par département et service

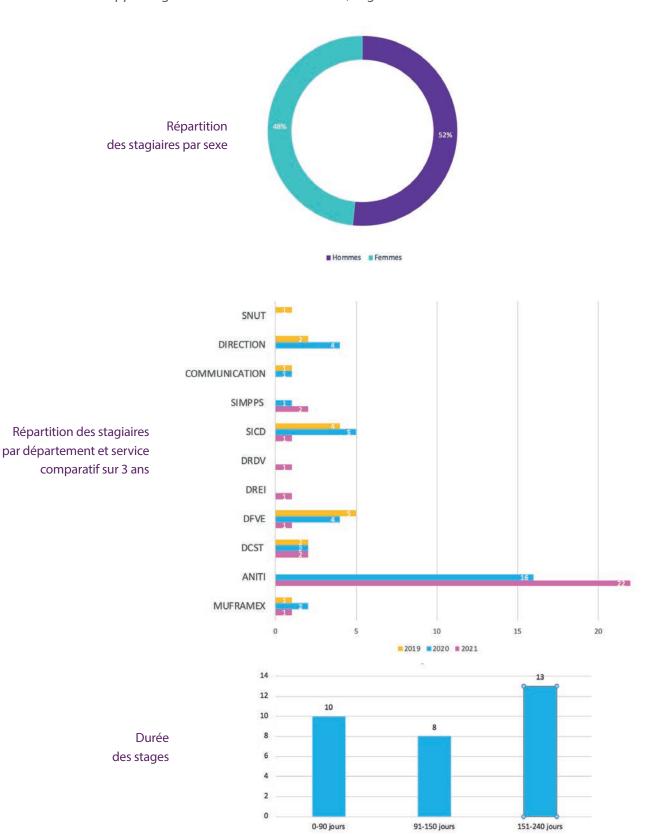
	Agents	titulaires 	Agents non titulaires		post-doci		
	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	
Direction UFTMIP	3	1	4	-	-	-	
DFVE							
Direction	3	-	1	-	-	-	
ASPIE	-	-	3	-	-	-	
Entrepreneuriat	-	-	4	2	-	-	
Formation	3	-	9	1	-	-	
Hybridation	-	-	8	2			
Vie étudiante	2	-	2	5	-	-	
DRDV							
Direction	1	-	2	1	-	-	
DCST	2	-	2	-	-	-	
École des docteurs	2	1	3	-	-	-	
GIS BECO	-	-	2	-	-	-	
Ingé+	-	-	-	1			
Progedo	-	-	1	1	-	-	
Valorisation	1	-	7	1	-	-	
DREI							
Direction	1	-	1	-	-	-	
Dilami	-	-	4	-	-	-	
Europe	-	-	3	-	-	-	
Langues FLE/LVE	1	-	5	-	-	-	
Mobilité internationale	1	-	2	1	-	-	
UNIVERSEH	-	-	4	-	-	-	
Réseau des sites							
Direction	1	-	-	-	-	-	
Services							
Agence comptable	2	-	3	-	-	-	
Communication	1	-	4	-	-	-	
ECA-Calmip	-	1	-	-	-	-	
Labex NEXT	-	-	-	1	-	-	
Labex SMS	-	-	2	3	-	-	
Muframex	-	-	7	1	-	-	
Ressources humaines	2	-	3	-	-	-	
Service des affaires financières	2	1	2	1	-	-	
Service des affaires juridiques et	3		4	_	-	-	
institutionnelles	3	-	4	-	-	-	
ANITI	-	-	2	1	7	46	
SICD	-	1	3	-	-	-	
SIMPPS	13	1	40	2	-	-	
Service numérique	-	5	3	9	-	-	
Service patrimoine et moyens généraux	1	1	6	7	-	-	

## 1.4 Autres types d'effectifs

#### Stagiaires:

En 2021, l'UFTMIP a accueilli 31 stagiaires, 15 femmes et 16 hommes, pour une durée moyenne des stages de 123 jours. L'établissement a accueilli 3 stagiaires à titre gratuit.

L'enveloppe de gratification s'élève à 72 155 € ; la gratification médiane est de 584 € environ.



#### Volontaires en service civique :

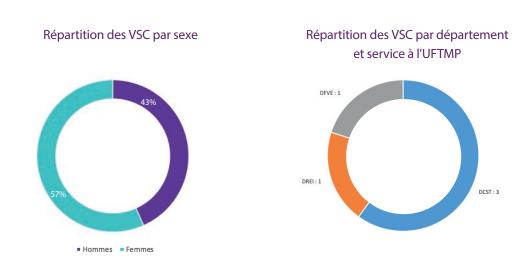
La Comue est porteuse depuis mai 2018 d'un agrément collectif pour accueillir au sein des établissements membres et partenaires des volontaires en service civique.

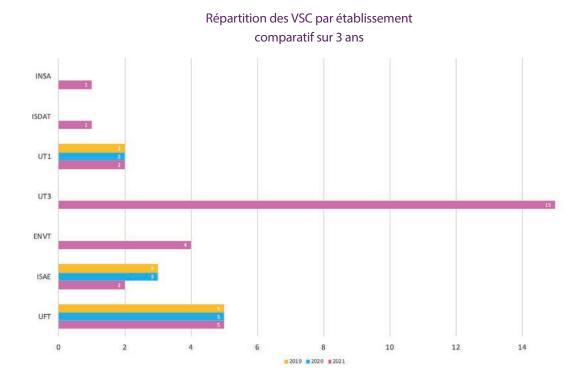
L'UFTMIP, dans le cadre de l'agrément collectif, contrôle les fiches de missions, accompagne les établissements à l'utilisation des plates-formes dédiées au service civique, prépare la matinée d'accueil des volontaires, organise la formation obligatoire civique et citoyenne, supervise la formation obligatoire PSC1 (premiers secours) ; l'UFTMIP est garante de l'application des règles et des procédures pour l'ensemble des établissements.

En 2021, l'UFTMIP et les établissements ont accueilli 30 volontaires en service civique : 17 femmes et 13 hommes.

Le nombre de VSC est réparti comme suit selon les établissements : 5 UFTMIP ; 2 UT1 ; 15 UT3 ; 1 INSA ; 2 ISAE-SUPAERO ; 1 ISDAT et 4 ENVT.

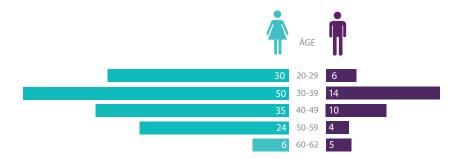
Les thématiques représentées sont : l'éducation pour tous, la culture et loisirs, la mémoire et citoyenneté, l'environnement, la solidarité et l'international. On notera que la thématique environnementale est la plus réprésentée.



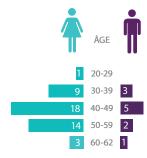


## 2. EFFECTIFS DES PERSONNELS PAR TRANCHE D'ÂGE ET PAR SEXE

## 3.1 Agents non titulaires



## 3.2 Agents titulaires



## 3.3 Apprentis

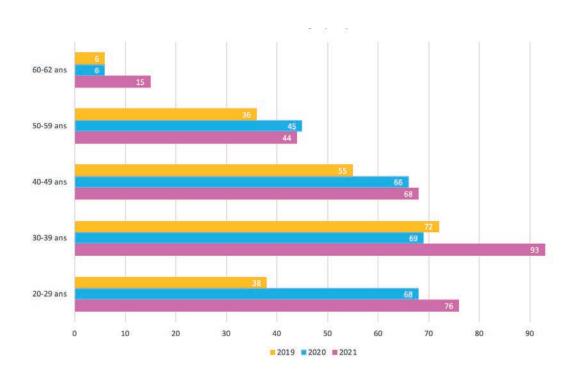


#### 3.4 Post-doctorants et doctorants



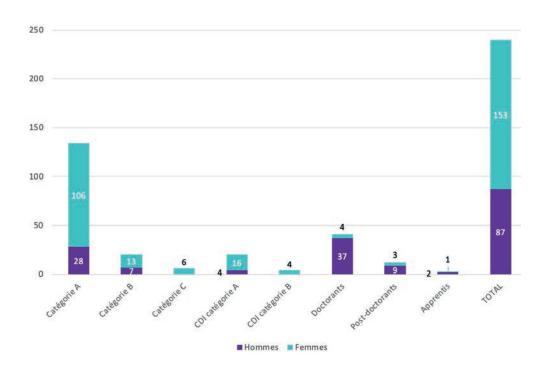
# 3. PYRAMIDE DES ÂGES

## Comparatif sur 3 ans

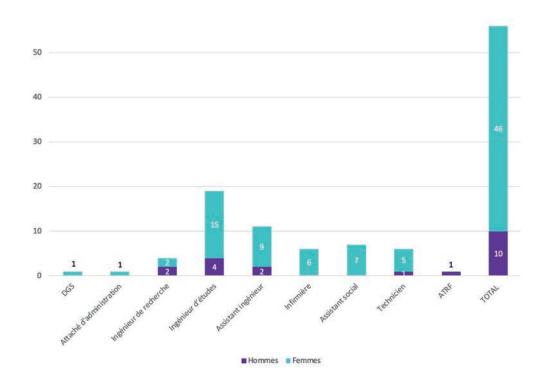


# 4. EFFECTIFS DES PERSONNELS PAR CATÉGORIE DE LA FONCTION PUBLIQUE

## 4.1 Agents non titulaires par catégorie et par sexe

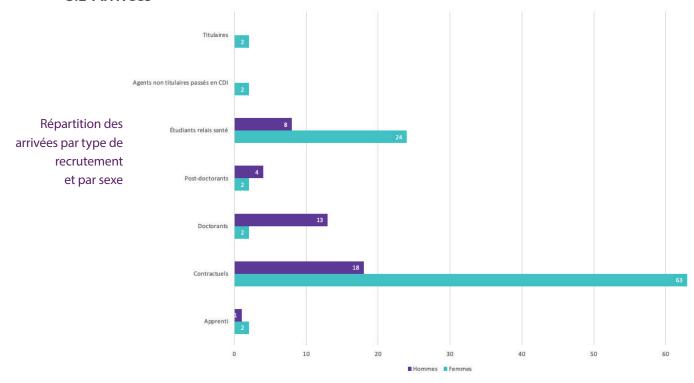


## 4.2 Agents titulaires par corps et par sexe

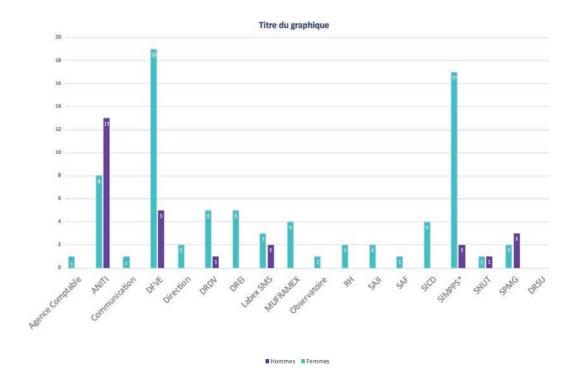


#### **5. MOUVEMENTS DE PERSONNELS**

#### 5.1 Arrivées

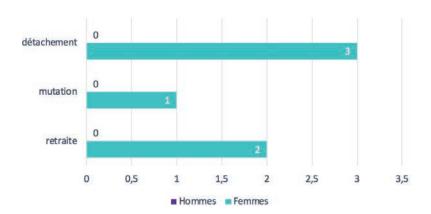


Répartition des arrivées par département et service et par sexe

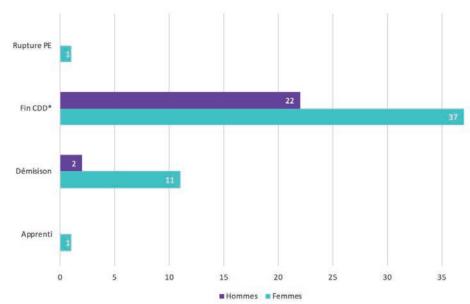


#### 5.2 Départs

Répartition des départs des agents titulaires par motif et par sexe



Répartition des départs des agents non titulaires par motif et par sexe

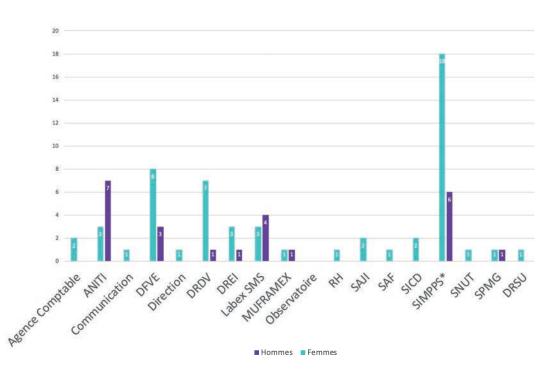


Précisions sur les fins de CDD : - post-doctorants : 3 hommes

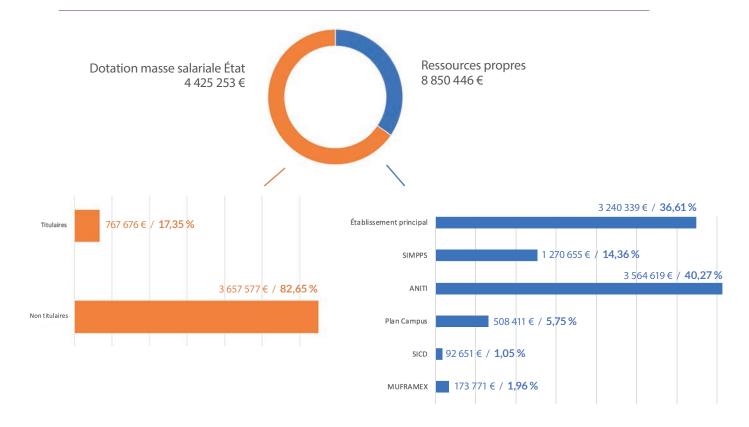
- étudiants relais santé: 10 femmes et 5 hommes

- CDD sur projets : 9 femmes et 9 hommes

Répartition des départs par département et service et par sexe



#### 6. MASSE SALARIALE



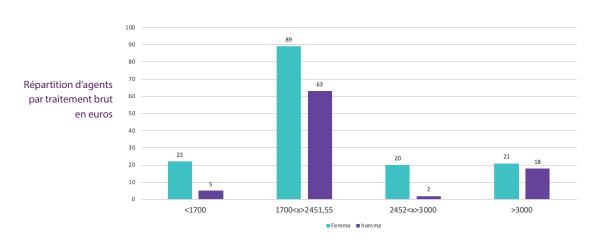
#### 240 agents non titulaires: 152 femmes, 88 hommes (hors apprentis):

Traitement brut médian : 2 389,88 €
 Traitement brut moyen : 2 451,55 €

- 170 agents soit 70,8% ont un traitement brut inférieur au salaire moyen
- 70 agents soit 29,2% ont un traitement brut supérieur au salaire moyen
- Traitement brut le plus haut : 5 827,5 €
- Traitement brut le plus bas 1 593,25 € (=SMIC)
- 88 hommes : traitement brut médian 2 402 € / traitement brut moyen 2 708,2 €
- 152 femmes: traitement brut médian 2 071,23 € / traitement brut moyen 2 302,96 €

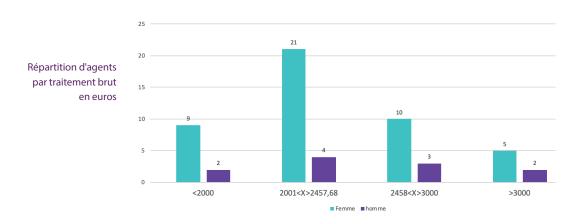
Primes agents non titulaires : 17 172,76 €

GIPA (indemnité de garantie individuelle du pouvoir d'achat) : 5 agents pour un total de 1 981,88 €



#### 56 agents titulaires : 45 femmes et 11 hommes :

- Traitement brut médian 2272,72 €
- Traitement brut moyen 2 457,68 €
- 34 agents soit 61,8 % ont un traitement brut inférieur au salaire moyen
- 22 agents soit 38.1 % ont un traitement brut supérieur au salaire moyen
- Traitement brut le plus haut (sans primes): 4 123,7 €
- Traitement brut le plus bas (sans primes) : 1785,37 € (SMIC = 1 539.42 €)



- 12 hommes : traitement brut médian 2 326,61 € / salaire moyen 2 550,9 €
- 44 femmes : traitement brut médian 2 272,72 € / salaire moyen 2 434,38 €

IFSE (indemnité de fonctions, de sujetions et d'expertise) : total des primes sur 2021 IFSE + garantie indemnitaire : 376 053,75 €

GIPA (indemnité de garantie individuelle du pouvoir d'achat) : 1 agent pour un total de 320,51 €

#### 7. ABSENCES

## 7.1 Congés pour maladies ordinaires des agents titulaires et non titulaires

	Agents	titulaires	Age non tit	TOTAL	
	femmes	hommes	femmes	hommes	-
Nombre d'arrêts maladie	30	4	62	12	108
Arrêt maladie = ou < 3 jours	8	1	21	4	34
Arrêt maladie > ou = 4 jours	18	2	32	6	58
Arrêt maladie > 30 jours	4	1	9	2	16
Arrêt maladie > 90 jours	0	0	0	0	0
Nombre d'agents concernés	23	3	47	9	82
Nombre de jours d'arrêts maladies	415	90	811	39	1355

27,70% des agents ont eu au moins un arrêt maladie en 2021, 5,40% de plus de 30 jours. Durée moyenne des arrêts maladies : 16,52 jours

## Dont maladies COVID ou cas contacts:

- 18 arrêts COVID: 11 arrêts entre 5 et 10 jours et 7 arrêts de plus de 10 jours,
  18 agents: 2 hommes non titulaires et 34 femmes (12 titulaires et 22 non titulaires)

Comparatif sur 3 ans	Age	Agents titulaires Agents non titulaires		TOTAL					
	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Nombre d'arrêts maladie	47	22	34	52	60	74	99	82	108
Arrêt maladie = ou < 3 jours	12	1	9	26	25	25	38	23	34
Arrêt maladie > ou = 4 jours	31	17	20	20	32	38	55	48	58
Arrêt maladie > 30 jours	3	4	5	4	2	11	7	6	16
Arrêt maladie > 90 jours	1	0	0	2	1	0	3	1	0
Nombre d'agents concernés	29	18	26	33	41	56	62	59	82
Nombre de jours d'arrêts maladies	737	369	505	757	585	850	1494	954	1355

#### 7.2 Autres types d'absences

	Agents ti	itulaires	Agents non titu	ılaires
	femmes	hommes	femmes	hommes
Congés maternité	2	0	5	0
Congés paternité	0	0	0	2
Temps partiel thérapeutique	0	0	1	0
Congé longue maladie/grave maladie	1	0	2	0

<sup>1</sup> congé post-natal de 29 jours

#### 7.3 Accidents du travail

■ 4 accidents de trajet (femmes non titulaires - 2 avec arrêt de travail et 2 sans - 1 jour arrêt et 79 jours )

#### 8. PERSONNELS EN SITUATION DE HANDICAP

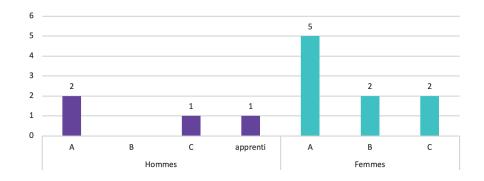
En 2021, l'UFTMIP comptabilise 13 agents en situation de handicap, 9 femmes et 4 hommes, dont : 1 agent titulaire et 12 agents non titulaires.

Plusieurs tranches sont représentées mais la concentration la plus forte se porte sur la tranche d'âge 41 à 55 ans.

On notera que les femmes non titulaires de catégorie A sont les plus représentées.



Personnels en situation de handicap par catégorie



#### 9. FORMATION DES PERSONNELS

#### 9.1 Entretiens professionnels

Taux de retour 2019 : 74 %

■ Taux de retour 2020 : 66 %

Taux de retour 2021 : 75 %

Le plan de formation est pensé en fonction des demandes formulées lors des entretiens professionnels

## 9.2 Budget formation

39 767,64 € / 35 000 €

#### 9.3 Nombre d'agents formés par thème

56 sessions ont été proposées.

■ Bureautique : 19

Concours: 4

Connaissance de son environnement professionnel : 14

Développement personnel : 6

■ Financier: 47

Formation de formateur : pédagogie, prise de parole : 2

Hygiène et sécurité : 13

Informatique et numérique : 1

Management: 40

Métiers / achat : 1

Métiers / médico et sociaux : 1

Métiers / qualité : 3

Métiers / recherche : 1

Métiers / recherche de fonds : 1

Métiers / relations internationales : 1

Métiers / RH : 2

Métiers / santé : 31

Préparation concours : 15

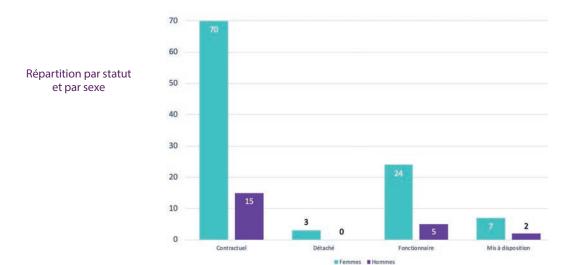
RH:2

Télétravail : 31

1737,50 heures de formation (262,75 jours), soit 13,47 heures en moyenne par agent formé.

#### Nombre d'agents formés en 2021 (ayant participé à au moins une formation)

126 agents formés représentant 57,43% de l'effectif, dont 104 femmes et 22 hommes.



9.4 Autres formations

#### Formations mutualisées

- Formation CCAG Marchés publics (UFTMIP / INSA): 3 agents
- CHSCT (UFTMIP / INSA): 3 agents
- Rédaction du rapport d'activité (UFTMIP) : Accueil de 2 agents externes
- Rédaction du rapport d'aptitude (UFTMIP) : Accueil de 2 agents externes
- Assistant de prévention (UT2J / CROUS) : 2 agents
- Préparation à l'oral d'un concours (UT3) : 1 agent
- Grands principes de gestion RH pour les non spécialistes (UT2J) : 3 agents
- Les ateliers du management (UT3) : 0 agent
- Formation formateur (UT2J) : 1 agent
- CPAG Fonctionnaire: 1 agent

## Formations SAFIRE (Système d'information pour l'animation de la formation interrégionale)

- Cohésion d'équipe : 1 agent
- Communication non violente : 1 agent
- Convaincre en 5 minutes : 1 agent
- Déontologie des agents publics : 1 agent
- Développer son leadership : 2 agents
- Gérer son temps et ses priorités : 1 agent
- Gestion de projet : 1 agent
- Gestion des conflits : 2 agents
- La conduite d'entretien : 2 agents
- Les fondamentaux du management les pièges à éviter : 2 agents
- Prise de parole en public : 1 agent

Projet de service : 1 agent

Communiquer pour convaincre : 1 agent

#### **Formations URFIST**

Concevoir une formation sur Moodle : 1 agent

#### 9.5 Congés de formation, CPF, bilans de compétences

- Agents ayant déposé un dossier CPF : 4 (4 femmes, 1 fonctionnaire et 3 contractuelles)
- Agent ayant utilisé le CPF : 4 dont 1 dossier validé en 2018 sur 3 ans
- Nombre d'heures utilisées pour le CPF : 251 heures
- Bilan de compétence : 0
- Congé de formation professionnelle : 0

#### 10. AVANCEMENT DES AGENTS FONCTIONNAIRES

Liste d'aptitude ITRF

26 agents promouvables: 7 hommes, 19 femmes

10 dossiers classés de candidature : 4 hommes, 6 femmes

0 agent promu

Tableau d'avancement ITRF

7 agents promouvables ; 7 dossiers classés de candidature : 3 hommes, 4 femmes

0 agent promu

Liste d'aptitude ATSS

2 agents promouvables: 2 femmes

0 dossier de candidature

Tableau d'avancement ATSS

9 agents promouvables: 9 femmes 9 dossiers de candidature : 9 femmes

1 agent promu

#### 11. CONCOURS 2021

En 2021, 2 postes ont été ouverts au concours :

- Conseiller(ère) technique de service social Externe : Catégorie A Arrivée d'une femme au 01/09/2021
- Assistant(e) de service social Externe : Catégorie A Arrivée d'une femme au 01/09/2021

#### 12. ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

#### 12.1 Aménagement du temps de travail

■ Temps partiel de droit : 9 agents

7 femmes, 2 hommes

■ Temps partiel sur demande : 7 agents

5 femmes, 2 hommes

Travail à temps plein sur 4,5 jours

Il y a 6 hommes et 24 femmes à 100% sur 4,5 jours par semaine en 2021, soit 30 agents (contre 30 agents en 2020).

#### 12.2 Télétravail

Après une période d'expérimentation, le télétravail a été mis en place au sein de l'établissement au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

En 2021, 123 agents sont concernés par le télétravail :

42 titulaires et 89 agents contractuels

24 hommes et 99 femmes

Formule choisie pour le télétravail :

Jours fixes : 69 agents

Jour fixe et jours flottants : 51 agents

Jours flottants: 11 agents

# 13. COMPTE ÉPARGNE TEMPS (CET)

Nombre d'agents détenteurs d'un compte épargne temps au 31 décembre 2021 : 20 agents

	au 31 déce	mbre 2020	au 31 déce	mbre 2021
	titulaires	non titulaires	titulaires	non titulaires
Catégorie A	16	7	10	7
	6 hommes	3 hommes	5 hommes	1 homme
	10 femmes	4 femmes	5 femmes	6 femmes
Catégorie B	1	1	2	1
	femme	homme	femmes	homme
TOTAL	17	8	12	8
	6 hommes	4 hommes	5 hommes	2 hommes
	11 femmes	4 femmes	7 femmes	6 femmes

Nombre de jours sur les comptes épargne temps :

au 31 décembre 2020 au <b>31 décembre 2021</b>							
	au 31 dece	mbre 2020	au 31 dece	embre 2021			
	titulaires	non titulaires	titulaires	non titulaires			
Catégorie A	343,5 j 247 j femmes 96,5 j hommes	88,5 j 60 j femmes 29 j hommes	178 j 87 j femmes 91 j hommes	114 j 99 j femmes 15 j hommes			
Catégorie B	1,5 j femmes	12 j hommes	5 j femmes	2 j hommes			
TOTAL	345 j	100,5 j	183 j	116 j			

#### 14. DIALOGUE SOCIAL

OCUS COVID-19

Dès le démarrage de la crise Covid, l'établissement a souhaité des réunions communes entre les membres du CT et du CHSCT afin de faciliter les échanges et la diffusion de l'information. 2 réunions ont eu lieu :

- 1er avril 2021
- **2**1 mai 2021

#### 14.1 Comité technique d'établissement (CT)

Le comité technique est compétent en matière de :

- organisation et fonctionnement des administrations, des établissements ou services
- gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences
- règles statutaires et de règles relatives à l'échelonnement indiciaire
- évolutions technologiques et de méthodes de travail et leur incidence sur les personnels
- grandes orientations en matière de politique indemnitaire
- formation et de développement des compétences et qualifications professionnelles
- insertion professionnelle
- égalité professionnelle, parité et lutte contre les discriminations
- hygiène, sécurité et conditions de travail

Le comité technique débat également sur le bilan social de l'administration ou de l'établissement auprès duquel ils ont été constitués.

Il peut saisir le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Au sein de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, le comité technique s'est réuni 5 fois au cours de l'année 2021 (18/02 – 04/06 - 21/06 - 4/10 - 25/11).

#### Composition du CT:

2 hommes et 10 femmes.

Les dossiers suivants ont été abordés :

- Bilan social 2020
- Notes sur l'organisation du temps de travail UFTMiP et Simmps pour année 2021-2022
- Lignes directrices de gestion relatives à la promotion des agents titulaires
- Campagne d'emploi 2022
- Plan égalité femmes hommes
- Charte des agents non titulaires
- Notes relatives à la rupture conventionnelle, à l'allocation forfaitaire de télétravail et à la participation à la protection sociale complémentaire
- Transfert du Service de gestion et d'exploitation

#### 14.2 Commission consultative paritaire des agents non titulaires (CCPANT)

La CCPANT est systématiquement consultée :

- sur les décisions individuelles relatives aux licenciements intervenant postérieurement à la période d'essai
- sur les sanctions disciplinaires autres que l'avertissement et le blâme

Elle peut en outre être consultée sur toute question d'ordre individuel relative à la situation professionnelle des agents non titulaires entrant dans leur champ de compétences.

En cas de difficultés persistantes (conflit entre un agent et son encadrant, désaccord sur le compte rendu de l'entretien professionnel...) ; la direction de l'établissement pourra saisir la CCPANT, le cas échéant sur sollicitation des représentants du personnel.

Au sein de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, la CCPANT ne s'est pas réunie au cours de l'année 2021.

Composition de la CCPANT:

2 femmes et 1 homme.

#### 14.3 Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

Cette instance consultative a pour mission à l'égard des agents :

- de contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité
- de contribuer à l'amélioration des conditions de travail, notamment en vue de faciliter l'accès des femmes à tous les emplois et de répondre aux problèmes liés à la maternité
- de veiller à l'observation des prescriptions légales prises en ces matières

Au sein de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, le CHSCT s'est réuni 2 fois au cours de l'année 2021 les 30/03 et 12/07.

Composition du CHSCT:

2 hommes et 9 femmes.

Les dossiers suivants ont été abordés :

- Bilan social 2020
- Organisation du Service patrimoine et moyens généraux
- Rapport annuel de santé et sécurité au travail
- Transfert du Service gestion et exploitation

Un groupe de travail sur le document unique a été mis en place.

#### 14.4 Commission paritaire d'établissement (CPE)

La CPE est une instance consultative où siègent en nombre égal des représentants des personnels BIATSS (personnels des bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, sociaux et santé) et des représentants de l'administration.

Elle se réunit en formation restreinte sur les questions d'ordre individuel intéressant les agents titulaires.

Elle n'est plus compétence en matière de mobilité depuis le 1er janvier 2020 et en matière de promotion depuis le 1er janvier 2021.

Ses compétences sont recentrées sur l'examen des décisions individuelles défavorables (refus de temps partiel, refus de titularisation, révision du compte rendu de l'entretien professionnel recours sur EPI, .....)

Au cours de l'année 2021, elle ne s'est pas réunie.

#### 15. ACTION SOCIALE

#### 15.1 Prise en charge partielle des frais de transport

La prise en charge partielle des frais de transports (TISSEO/SNCF) se monte à 19 646,56 euros en 2021 pour 123 agents.

Par ailleurs, dans le cadre de sa politique d'établissement multi-sites, l'UFTMP met à disposition des agents, pour faciliter les déplacements occasionnels, des tickets et abonnements TISSEO, 3 voitures de service et un vélo disponible à la MRV pour les trajets à réaliser sur la métropole toulousaine.

En 2021, 49 tickets TISSEO à l'unité ont été délivrés aux Allées Jules Guesde contre 24 en 2020 (aucun ticket sur les autres sites).

Depuis janvier 2019, et la mise en place de cartes pro Pastel, 24 cartes ont été remises aux différents services.

Mise en place du forfait mobilité durable :

En 2021: 16 F et 12 H ont bénéficié du forfait.

#### 15.2 Participation aux frais de restauration

Subvention versée pour l'année 2019 : 17 791 € Subvention versée pour l'année 2020 : 8 554.37 € Subvention versée pour l'année 2021 : 7 795.01 €

Établissements ayant une convention de restauration avec l'UFTMiP:

■ APIT / INSEE: 3 150.49 €

CNRS:882.21 €Crous:2521.56 €

■ Delisaveurs/Upsidum: 1 240.75 €

PIM (prestations interministérielles) : 6 014.16 € Médecine de prévention (CNRS) : 23 622.64 €

#### 15.3 Événements conviviaux

Au cours de l'année 2021, l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées a organisé :

- 29 avril 2021 : séminaire des personnels en ligne temps d'informations et d'échanges
- 5 juillet 2021 : séminaire d'été aux jardins du Museum à Borderouge
- 30 septembre 2021 : séminaire de rentrée à l'ISAE-SUPAERO fresque du climat
- 23 novembre 2021 : petits-déjeuners de rentrée
- 15 décembre 2021 : arbre de Noël

#### L'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées rassemble 23 établissements d'enseignement supérieur, 1 centre hospitalier universitaire et 7 organismes de recherche

Université Toulouse Capitole

Université Toulouse - Jean Jaurès

Université Toulouse III - Paul Sabatier

Institut National Polytechnique de Toulouse

École Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse

École Nationale Supérieure d'Électrotechnique, d'Électronique,

d'Informatique, d'Hydraulique et des Télécommunications

École Nationale Supérieure des Ingénieurs en Arts Chimiques et Technologiques

École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes

École Nationale de Météorologie

École d'Ingénieurs de Purpan

Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse

ISAE-SUPAERO

École Nationale de l'Aviation Civile

École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse

École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole

École Nationale Vétérinaire de Toulouse

Institut National Universitaire Champollion

Sciences Po Toulouse

Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives

Institut Catholique d'Arts et Métiers de Toulouse

Institut supérieur des arts de Toulouse

Toulouse Business School

Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse

Centre National de la Recherche Scientifique, CNRS

Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale, Inserm

Institut National de la Recherche Agronomique, Inra

Office National d'Études et de Recherches Aérospatiales, ONERA

Institut de Recherche pour le Développement, IRD

Centre National d'Études Spatiales, CNES

Météo-France













